

Présentation du réseau européen de développement rural et du Contact Point

Par Mr Sousa Uva, Directeur pour les aspects horizontaux du développement rural, DG AGRI – Commission Européenne. 17 OCTOBRE 2008 – Conférence de Chypre

Monsieur le Président, Mesdames et Messieurs,

C'est une grande joie pour moi de pouvoir confirmer ici que le réseau européen de développement rural est désormais en marche.

Ce réseau sera nouveau, mais sa conception et son origine sont ancrées dans l'histoire de la politique de développement rural européenne. Pour les périodes de programmation précédentes, des réseaux d'échanges et de coopération avaient déjà été créés entre les Groupes d'Action Locale. Ces réseaux ont remarquablement contribué à impulser l'échange de bonnes pratiques, la coopération transnationale et l'innovation entre ces acteurs de l'Initiative LEADER.

Pourquoi et avec qui se mettre en réseau?

Aujourd'hui, les besoins d'échanges d'expérience, d'information, de connexion entre acteurs sont encore accrus. La politique européenne de développement rural intègre à la fois l'économie agroalimentaire, l'environnement ainsi que, plus largement, l'économie et la population rurales. Elle comporte ainsi 3 grands axes d'intervention, ainsi qu'un axe méthodologique transversal, l'axe Leader. Elle doit relever l'immense défi de contribuer de façon décisive à la compétitivité et au développement durable au cours des prochaines années. Et elle engage, pour se faire, de nombreux acteurs du monde rural et des autorités publiques à différents niveaux.

C'est pourquoi ce réseau européen de développement rural sera un réseau très large en terme d'expertise – mais il sera aussi très structuré. Il couvrira l'ensemble des axes de la politique européenne de développement rural et rassemblera l'ensemble des acteurs concernés par cette politique.

Le rôle des réseaux nationaux y sera fondamental puisqu'ils ont eux-mêmes vocation à soutenir la politique européenne de développement rural. Mais le réseau européen s'appuiera également sur les autorités de gestion des programmes de développement rural, des organisations européennes actives dans le domaine du développement rural, ainsi que sur les Groupes d'Action de l'axe Leader, qui apporteront leurs savoir-faire essentiels en matière de développement local.

Quels sont les enjeux et objectifs de ce nouveau réseau?

L'étendue du réseau est à la hauteur des défis qui l'attendent. Ce réseau n'a pas été conçu pour simplement organiser des rencontres entre les partenaires de la politique européenne de développement rural.

- Il devra d'abord donner une réelle impulsion pour atteindre les objectifs établis dans le cadre des orientations stratégiques de la Communauté pour le développement rural, qui ont été définies par le Conseil en 2006.
- Il devra aussi mettre en lumière la valeur ajoutée du soutien au développement rural.

Il s'agira, en tirant les leçons de ce qui est expérimenté sur le terrain, d'aider les décideurs dans les choix qu'ils ont encore à faire lorsqu'ils mettent en œuvre leur stratégie et leur programme de développement rural. La simplicité des procédures pour les bénéficiaires, ainsi que le développement des synergies avec les autres fonds européens qui interviennent en zones rurales deviendront des préoccupations permanentes du réseau, afin de garantir son objectif fondamental, qui sera celui d'optimiser l'efficacité de notre politique.

Comment y arriver?

Naturellement, pour y arriver, un cadre d'échanges d'information efficace entre tous les partenaires mis en réseau est indispensable.

- Le réseau doit en effet favoriser la diffusion des meilleures pratiques susceptibles d'atteindre les objectifs stratégiques définis, ainsi que de réduire les obstacles rencontrés lors de la mise en œuvre de la politique.
- Il doit constituer une plate-forme d'échanges dynamique entre les acteurs de la politique européenne de développement rural des différents pays de l'Union.
- Il doit aussi apporter à la Commission le résultat des informations qui viennent du terrain, et inversement, qui relayent de la part de la Commission les orientations et besoins de fonctionnement liés à une gestion rigoureuse de la politique.
- Il doit enfin assurer une information opportune sur les débats politiques. Cette information devra permettre notamment aux activités du réseau d'évoluer au regard de ces débats politiques.

Tous ces échanges supposent bien entendu une étroite concertation avec les réseaux nationaux, les autorités nationales, les acteurs du monde rural, les Groupes d'Action Locale et Bruxelles. Leurs représentants formeront le Comité de Coordination du réseau, qui comportera également un sous-comité Leader. Un des enjeux fondamentaux dans la mise en œuvre de ce réseau sera précisément de bénéficier d'une participation active de la part des partenaires de la politique européenne de développement rural.

Car au-delà de l'établissement d'un cadre d'échanges d'information, le réseau européen de développement rural aura une autre mission: il devra développer un certain nombre d'analyses et d'expertises communes au niveau européen, basées sur les stratégies et les programmes de développement rural de la période 2007-2013. L'échange d'information sera ainsi complété par un travail d'analyse, effectué dans des groupes de travail thématiques et des groupes d'experts, qui devra permettre d'identifier des problématiques communes et des solutions communes.

Les travaux du réseau seront étroitement coordonnés avec les activités menées dans le cadre du réseau européen d'évaluation. Ce dernier fournira un appui aux évaluateurs chargé de l'évaluation des programmes 2007 - 2013. La coordination entre ces deux réseaux permettra un échange continu d'informations, en vue d'exploiter les résultats respectifs de manière à améliorer davantage l'élaboration et la mise en œuvre des politiques de développement rural.

Quel sera l'instrument opérationnel de ce réseau?

Compte-tenu de l'ampleur des tâches, ce réseau sera doté d'une cellule d'animation, qui sera la véritable cheville ouvrière de ce réseau et que nous appellerons "Contact Point". Vous avez déjà peut-être eu l'occasion de rencontrer ses représentants ici, durant la conférence. Il s'agit d'un consultant externe que la Commission a sélectionné pour mettre en place ce cadre d'échanges d'information, et pour apporter l'appui nécessaire aux travaux d'analyse. Permettez-moi de citer quelques-uns des services que le Contact Point vous proposera, afin que vous puissiez mesurer les moyens mis à la disposition du réseau européen de développement rural.

- Premièrement, le "Contact Point" offrira toute une série d'outils d'information et de communication. Parmi eux, figureront des publications telles que des bulletins d'information, des magazines, des numéros spéciaux sur les meilleures pratiques, des publications thématiques. Il y aura également un site Internet comportant des sections purement informatives, dans différentes langues, mais également des sections plus interactives et thématiques, réservées à des organisations ou personnes intéressées par un sujet particulier. Le site offrira également des moteurs de recherche, par exemples pour des exemples de bonnes pratiques ou des projets de l'axe LEADER.
- Deuxièmement, le "Contact Point" disposera d'un pool d'experts qui pourra être mobilisé pour participer à diverses analyses communes, par exemple pour les groupes thématiques, ou pour l'analyse des programmes sur base des indicateurs prévus dans le cadre commun d'évaluation et de suivi.
- Troisièmement, ce contact Point apportera un soutien renforcé à la coopération transnationale entre les Groupes d'Action Locale, pour faciliter la recherche de partenaires et pour offrir une

information permanente sur l'avancée des procédures de sélection des projets, tout ceci en aide à ceux qui préparent un projet de coopération transnationale.

- Quatrièmement, il assurera une coordination étroite avec les réseaux nationaux, par des contacts directs, par des réunions communes entre les cellules nationales et par des consultations régulières, ceci afin de mettre en adéquation les activités du réseau européen avec les besoins au niveau national. Bien entendu, le "Contact Point" sera également le secrétariat des différentes instances du réseau, comme le Comité de coordination ou le sous-comité Leader, ainsi que l'organisateur des séminaires et conférences.
- Enfin, je terminerai cette énumération par l'exemple d'un service ponctuel mais néanmoins important: la promotion du réseau européen de développement rural. Le Contact Point aura en effet dans ses attributions la mission de promouvoir et représenter ce réseau dans différentes réunions ou colloques, où des informations sur les activités du réseau européen de développement rural seront demandées.

Je vous encourage, dans le cas où vous ne l'auriez pas encore fait, à rencontrer les personnes qui représentent ici l'équipe du Contact Point.

Le schéma organisationnel du réseau européen de développement rural.

Avant de poursuivre et de vous décrire les activités thématiques prévues pour cette première année, je souhaite vous présenter un schéma d'ensemble de l'organisation de notre réseau, qui me permet de faire un bref récapitulatif.

Vous retrouver sur ce schéma les autorités nationales, les réseaux nationaux et les organisations actives au niveau européen, qui sont aussi représentées en amont dans les deux instances de coordination: le Comité de Coordination et son sous-comité Leader. Vous voyez que la Commission, plus particulièrement la DG AGRI, travaillera avec l'appui du Contact Point, dont les services sont décrits ici de façon plus exhaustive. Enfin, vous pouvez voir que des groupes thématiques mèneront un travail parallèle aux activités du réseau, et rendront compte à la Commission – et au comité de coordination – de leurs résultats. Des groupes d'experts ad-hoc pourront apporter un soutien supplémentaire dans les tâches d'analyse et d'expertise. La dernière flèche vous montre simplement que les résultats des travaux des groupes thématiques seront utilisés dans l'information et dans les activités du réseau en général.

Je crois que ce schéma montre le plus synthétiquement possible les structures et les principes de fonctionnement du réseau, même si il peut paraître un peu tentaculaire. Les connexions seront nécessairement multiples, et cette multiplicité de liens sera rapidement une source d'enrichissements.

Quel plan de travail pour la première année?

Comme je vous le disais, je souhaite maintenant vous faire part des activités spécifiques prévues pour cette première année de fonctionnement du réseau. Nous avons déjà organisé la première réunion du Comité de Coordination le 1^{er} octobre dernier, et la préparation du programme de travail annuel du réseau est bien avancée.

Tout d'abord, il s'agira de préparer et de mettre en place progressivement les activités du Contact Point. Ceci prendra le temps nécessaire pour permettre les choix nécessaires garantissant une opérationnalité complète de notre cheville ouvrière.

Par ailleurs, nous allons mettre en place des groupes de travail thématiques: deux très prochainement, puis un ou deux un peu plus tard, peut-être encore en 2009. Ils auront pour mission de préparer une analyse précise en moins de 2 ans, sur la base des programmes de développement rural en cours. Les deux premiers groupes travailleront respectivement :

- sur "le ciblage des spécificités et des besoins des territoires", c'est-à-dire comment assurer, à travers la politique européenne de développement rural, et à travers les programmes, un ciblage efficace des spécificités et des besoins des territoires? Et comment faire en sorte que ces interventions favorisent un développement équilibré des zones rurales européennes?,

- et sur "les liens entre l'agriculture et l'économie rurale au sens large", en procédant à une analyse des relations entre d'un côté, l'agriculture et, de l'autre, l'économie rurale plus largement.
- Plus tard, un troisième groupe pourra se pencher sur les biens publics générés en milieu rural, et la façon dont les interventions publiques permettent leur valorisation.

En appui à ces groupes, et aux travaux du réseau en général, la création d'un groupe d'experts sur "la gouvernance et les mécanismes de mise en œuvre de la politique européenne de développement rural" est également souhaitée le plus rapidement possible. Il s'agira d'un travail d'expertise, qui s'appuiera sur les enseignements tirés de la mise en œuvre des programmes, nous apportant une aide à la réflexion sur la gouvernance future.

Je tiens à souligner que ces thèmes de travail ont été choisis en considérant qu'ils doivent permettre une analyse commune et multisectorielle, et donc qu'ils doivent être préférablement des thèmes horizontaux et non restreints à un seul axe de la politique rurale. Ils seront suffisamment larges pour intégrer les résultats d'analyses effectuées par les réseaux nationaux et les expériences des Groupes d'Action Locale.

Bien entendu, les problématiques communes étudiées par le réseau européen de développement rural seront amenées à évoluer au cours de la période 2008-2013. A l'approche de la période d'évaluation à mi-parcours, ou en fin de période, les thématiques seront différentes. Pour ces premières années, il nous semble que les groupes de travail thématiques doivent se concentrer sur des problématiques opérationnelles et utiles pour les besoins d'information sur la mise en œuvre de la politique rurale que nous aurons en 2010. Il s'agira aussi d'apporter une contribution aux travaux d'évaluation in itinere, que les Etats Membres et les services de la Commission doivent effectuer.

Enfin, en 2009, nous avons naturellement prévu des séminaires. En attendant les résultats des travaux des groupes de travail thématiques, il nous a semblé qu'un certain nombre de sujets méritait une réflexion – au moins ponctuelle sinon plus approfondie. Ainsi, 3 séminaires sont proposés:

- l'un, très opérationnel, sera principalement destiné aux réseaux nationaux et portera sur la mise en réseau, la mobilisation des compétences et les articulations avec le réseau européen. Ce séminaire nous semble une priorité et même un préalable au démarrage des activités du réseau européen. Il sera prévu pour le début de l'année 2009.

- un autre portera sur l'innovation pour répondre aux nouveaux défis environnementaux, tels que le changement climatique, la question des ressources énergétiques, et la gestion de l'eau. Etant clairement lié au bilan de santé de la Politique Agricole Commune et à la révision des programmes pour intégrer ces priorités, il sera souhaitable d'organiser ce séminaire au cours du premier semestre 2009. Compte tenu de l'ampleur du thème, et en fonction des besoins qui y seront exprimés, ce séminaire pourrait constituer le point de départ d'un groupe de travail thématique ou d'un groupe d'experts.

- enfin, un troisième séminaire est proposé sur l'agriculture de semi-subsistance. Il s'agit d'une forme d'agriculture va bénéficiant d'un soutien spécifique du FEADER dans quelques pays de l'Union, plus particulièrement dans les nouveaux Etats Membres, qui mérite une réflexion importante sous l'angle territorial, sous l'angle de son rôle pour l'économie rurale et sous l'angle des biens publics qu'elle produit pour l'ensemble de la société. En effet, les solutions pour l'évolution de cette réalité structurelle sont à trouver. Vous y reconnaîtrez nos problématiques récurrentes.

Les expériences et enseignements tirés de l'utilisation des autres fonds structurels européens disponibles en zones rurales ne manqueront pas d'enrichir les travaux tant des séminaires que des groupes de travail thématiques.

Monsieur le Président, Mesdames et Messieurs, il ne me reste plus qu'à vous remercier de votre attention. Je crois sincèrement que ces moyens mis à la disposition des échanges entre les acteurs du monde rural vont stimuler - au-delà d'une exécution efficace de la politique européenne de développement rural – une nouvelle créativité, une coopération renforcée et même de nouvelles connaissances. Chacun devra y apporter sa contribution, pour assurer le dynamisme et l'effet catalytique attendu de ce réseau. Il nous faudra un peu de temps pour instaurer le plein régime. Mais nous apprendrons, chemin faisant, car nous avons tous encore beaucoup à apprendre les uns des autres pour trouver les meilleures façons de donner à la gouvernance publique la plus haute performance contribuant au développement durable de l'Union.

